

Quoi déposer lors de la collecte sélective

Fibres



- Journaux
- Circulaires, revues et magazines
- Feuilles de papier (même avec agrafe) et enveloppes (même avec fenêtre)
- Boîtes de céréales, d'aliments surgelés, de savon à lessive, de chaussures, etc.
- Boîtes de carton aplaties et ficelées
- Tubes et rouleaux de carton
- Chemises de classement
- Sacs de papier
- Annuaire
- Livres



Contenants



- Verre** - bouteilles, flacons et pots de toutes formes et de toutes couleurs (avec ou sans étiquette)
- Cartons de lait, boîtes à jus** et tout autre emballage « multi-couches » rigides ayant contenu des produits liquides, notamment les contenants marqués
- Métal/Aluminium** - boîtes de conserve, couvercles et bouchons, cintres, canettes d'aluminium, assiettes et papier d'aluminium non souillés
- Plastique rigide** - bouteilles ayant contenu n'importe quel liquide incluant shampoing et lessive, contenants de yaourt, margarine, graisse, etc., couvercles et bouchons
- Plastique souple** - sacs d'épicerie et de magasinage, sacs de nettoyage à sec, sacs à pain ou à pâtisserie (sans gras), sacs propres de produits alimentaires, sur-emballage de sacs de lait, de papier essuie-tout, etc.



IMPORTANT

Pourquoi séparer

Règle générale, le camion de collecte est doté de deux compartiments : un pour le papier et le carton plat, l'autre pour les contenants de verre, de plastique et de métal, les cartons de lait et les boîtes à jus. Dans les centres de récupération desservant la quasi-totalité des foyers montréalais, ces catégories de matières sont déposées sur deux convoyeurs distincts pour y être triées plus finement en fonction des exigences propres à chaque entreprise qui les recycle.

Trier à la source, c'est contribuer à un meilleur recyclage.

Comment récupérer les plastiques souples

Il faut placer dans un seul sac tous ses plastiques souples en s'assurant qu'ils soient propres et vides. Enlever les coupons de caisse. **Nouer en prévision de la collecte.**



Quoi et pourquoi rincer

Ne rincer que les contenants souillés pour prévenir la moisissure et les mauvaises odeurs. C'est une question de propreté et d'hygiène. Au centre de récupération, certaines opérations de tri sont effectuées manuellement. **Ces travailleurs ont droit à un environnement sain.**



Ne pas déposer

Métal / aluminium

- Contenants de peinture, solvants, pesticides, aérosols, etc.
- Ferraille, tuyaux, clous, vis
- Casseroles, chaudrons, moules à muffins
- Appareils électroniques, électroménagers et petits appareils domestiques
- Objets composés de plusieurs matières (jouets, outils, etc.)

Verre

- Verre à boire, verre plat (vitre, miroirs, etc.)
- Ampoules et fluorescents
- Pyrex, porcelaine et céramique, vaisselle (pièces entières ou fragments)

Plastique souple

- Pellicules souillées
- Sacs de céréales ou de craquelins (cirés)
- Sacs de croustilles (gras)
- Pellicule extensible (emballages de pâtés, de viande, de fromage, etc.)
- Bâches (toiles de piscine, auvents, etc.)

Plastique rigide

- Tous les plastiques no « 6 »** (polystyrène)
- Contenants de peinture, huile à moteur, etc.
- Tubes et pompes dentifrice
- Produits de caoutchouc (boyaux d'arrosage, bottes, etc.)
- Objets composés de plusieurs matières (jouets, outils, etc.)

Fibres

- Papier/carton **souillé ou gras**, papier ciré
- Autocollants, papier peint (tapisserie)
- Papier photographique, papier d'emballage métallisé
- Enveloppes matelassées, objets composés (cartables, etc.), couches

